

> Calendrier scolaire Automne 2011

Inscription des étudiants présents à la session d'hiver 2011 : par Internet ou par téléphone pour tous les programmes	27 avril au 8 mai 2011
Date limite pour déposer son dossier d'admission au programme « Techniques d'éducation spécialisée » (35A.FC/351.A0) : au plus tard à 12h, au local A3.78.....	18 mai 2011
Date limite de paiement pour les anciens étudiants	3 juin 2011
Période de prise de rendez-vous des nouveaux étudiants : par Internet	À partir du 2 août 2011
Admission/Inscription – nouveaux étudiants, sur rendez-vous :	9, 10 et 16 août 2011
Admission/Inscription dans les groupes où il reste de la place, sans rendez-vous :	11 et 17 août 2011
Date limite pour faire une demande de correction de notes pour les cours suivis à la session d'hiver 2011	29 août 2011
Début de la session	27 août 2011
Samedi de la fin de semaine de la fête du Travail (<i>congé</i>)	3 septembre 2011
Fête du travail (<i>congé</i>)	5 septembre 2011
Modification des horaires incomplets : sans rendez-vous, de 17h à 19h, au local A3.78	6 septembre 2011
Date limite/Annulation sans mention d'échec sur le relevé de notes *	19 septembre 2011
Samedi de la fin de semaine de l'Action de Grâces (<i>congé</i>)	8 octobre 2011
Action de Grâces (<i>congé</i>)	10 octobre 2011
Date limite pour faire sa demande au SRAM pour les étudiants qui désirent transférer à l'enseignement régulier (soir au jour)	1 ^{er} novembre 2011
Inscription des étudiants présents à la session d'automne 2011 pour la session d' hiver 2012	22 novembre au 1 ^{er} décembre 2011
Fin de la session	17 décembre 2011

Les cours du samedi, 3 septembre, seront repris le samedi, 10 décembre.

Les cours du lundi, 5 septembre, seront repris le lundi, 12 décembre.

Les cours du samedi, 8 octobre, seront repris le samedi, 17 décembre.

Les cours du lundi, 10 octobre, seront repris le **mardi**, 13 décembre.

La récupération des absences pourra se faire les 14, 15 et 16 décembre 2011.

* Bulletin d'études collégiales

Tout étudiant qui abandonne ses études après le 19 septembre 2011 verra des échecs enregistrés au bulletin et ces échecs seront définitivement inscrits au dossier scolaire de l'étudiant concerné.